

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS

PLONGÉE

Hors série 70 - 1952



70 ème anniversaire année 1952

Fin janvier 2021, pour marquer les 70 ans de notre association, nous vous avons présenté un numéro hors-série sur l'année 1951, année de naissance de l'AGASM.

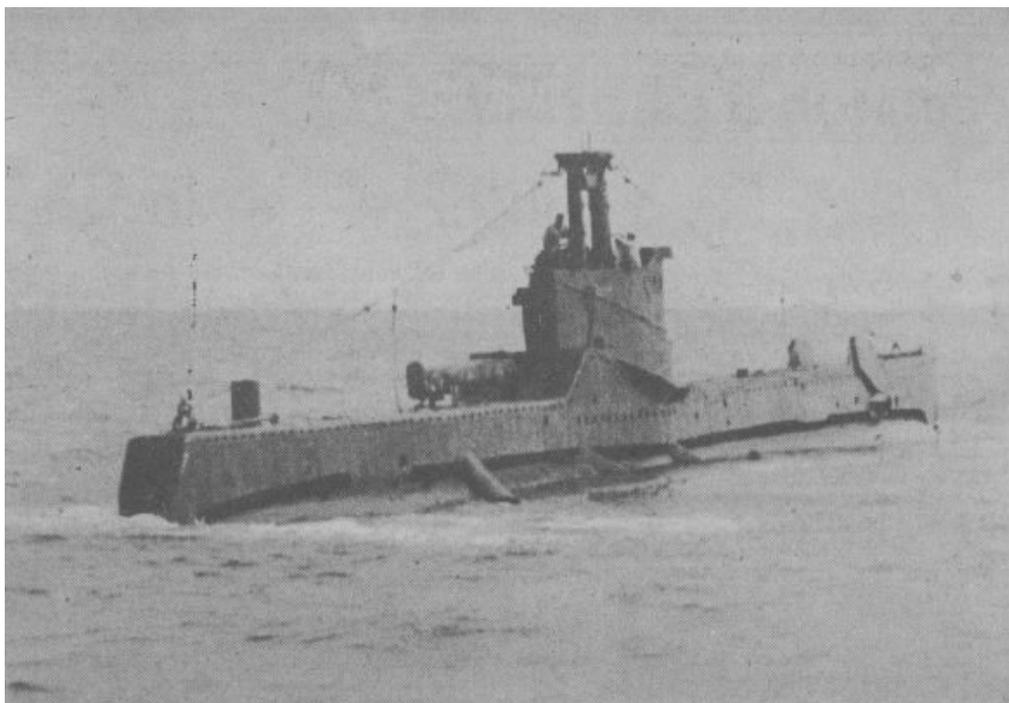
Devant le succès rencontré par cette compilation, nous vous présenterons régulièrement les « Hors-Série » qui couvriront les 70 ans de notre existence.

Ils vous seront proposés jusqu'au mois anniversaire en octobre 2021.

Bons souvenirs pour certains.

Bonnes découvertes pour d'autres.

Bonne lecture à tous.



Le sous-marin Sybille

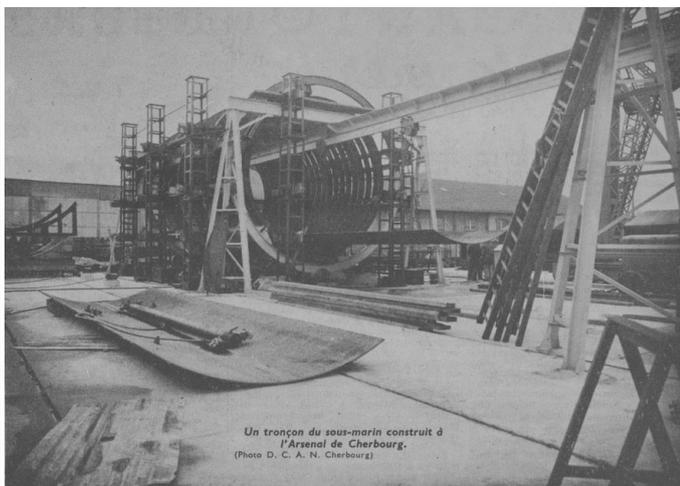
Document sous copyright AGASM 2021

1952

Cols Bleus n° 256 21 mars 1952**Le sous-marin type Q231 par LV Foillard**

Ce n'est pas sans une profonde tristesse que sans les sous-mariniers d'avant-guerre ont vu notre magnifique flotte sous-marine, dont nous étions aussi fiers de la qualité que de l'importance numérique, végéter depuis la guerre sur ses souvenirs et sur ses survivants vieillissants, renforcés de quelques unités ex-allemandes. Notre construction neuve avait consisté en l'achèvement de trois sous-marins type Aurore, modèle 1938, dont les coques elles-mêmes dataient de 1940. Nous avons donc en 1948, trois sous-marins neufs par leurs appareils, mais vieux de dix ans par leur conception et leur coque : l'Africaine, la Créole, et l'Astrée. Cependant, les bureaux d'études ne dormaient, pas et leur travail silencieux nous permet de voir aujourd'hui s'assembler les premiers éléments des sous-marins type Q 231 dont le port de Cherbourg va construire 4 unités. Le Q 231 fortement inspiré des enseignements allemands est révolutionnaire par rapport à ses prédécesseurs. Rappelons brièvement l'histoire du sous-marin pour mieux nous expliquer. Tous les vingt ans environ, apparaît un type nouveau qui évolue par perfectionnements continus jusqu'à ce qu'une conception nouvelle vienne détrôner l'ancienne.

Depuis le Gymnote en 1880, premier sous-marin ayant navigué, nous avons eu le Narval de Laubeuf en 1898 à propulsion distincte en surface et en plongée, puis les grands U de la guerre de 1914 à diesels et grand rayon d'action qui, par perfectionnements successifs ont donné les Dauphin puis les Pasteur, puis les Aurore. En 1943, c'est le retour des Allemands à la conception « sous-marin pur » à laquelle se rattachent les Q 231. Suivant l'ancienne conception, le sous-marin, plus justement appelé submersible, était un bateau de surface qui avait la possibilité de disparaître sous l'eau. Suivant la conception moderne, le sous-marin vit en plongée et ne fait surface qu'au port. La première conception répondait aux nécessités de la guerre de 1914.



Le submersible était un croiseur qui plongeait pour attaquer. La médiocrité des moyens anti-sous-marins lui permettait de se contenter, d'une faible vitesse en plongée. Entre les deux guerres le perfectionnement de l'aviation amena à rechercher des rapidités de plongée de plus en plus grandes. Il fallait disparaître entre le moment où l'avion était vu et celui où il pouvait bombarder. On était ainsi arrivé à pouvoir plonger en moins de 30 secondes. L'Asdic allait obliger le submersible à plonger plus profond et à augmenter sa vitesse en plongée pour échapper au chasseur et aux grenades, par des évolutions rapides. Mais le submersible, qui était généralement un excellent bateau de surface (qu'on se rappelle la remarquable

Cols Bleus n° 256 21 mars 1952 (suite)

tenue à la mer des Dauphin), était un médiocre plongeur, car les qualités de surface et de plongée sont contradictoires. Enfin, l'apparition de l'avion radar rendit le séjour en surface extrêmement dangereux aussi bien de nuit que de jour. On comprit que l'ère du submersible était close et qu'il fallait revenir au sous-marin pur. La solution idéale sera peut-être fournie par le sous-marin atomique. En attendant une solution provisoire est donnée par le schnorkel. Les lecteurs de « Cols Bleus » sont familiarisés avec le sous-marin à schnorkel dont on les a plusieurs fois et longuement entretenus. Rappelons seulement, à ceux qui ne le sauraient pas, que cet appareil permet de naviguer avec les moteurs diesels en plongée. Revenons donc sans nous attarder davantage à notre Q 231.

Si celui-ci est, comme nous l'avons dit, révolutionnaire par rapport à nos dernières constructions, les Créole, il n'est qu'une amélioration des derniers allemands dont nous avons un exemplaire, le Roland-Morillot. Le déplacement est de 1.200 tonnes, ce qui le classe dans la catégorie des sous-marins océaniques à grand rayon d'action. Les qualités de surface ont été délibérément sacrifiées aux qualités de plongée. Ce bateau ne sera en surface que dans le port. Sa tenue à la mer ? Mauvaise, mais qu'importe, puisqu'il n'aura pas à l'affronter ; ses formes de coque lui permettront d'atteindre en plongée des vitesses qui feront rêver les vieux des sous-marins en bois, comme disent les nouvelles générations. La vitesse en plongée, dont le chiffre ne sera donné qu'une fois acquis, après les essais, sera supérieure à la vitesse en surface. Que cela ne vous étonne pas. Avez-vous vu naviguer en surface une torpille dont le régulateur d'immersion ne fonctionne pas ? Elle va beaucoup moins vite qu'en plongée. Un marsouin a-t-il jamais eu l'idée de naviguer en surface ? La nouveauté technique dans la construction de la coque épaisse est la disposition des couples à l'extérieur. L'avantage de ce système est de faire gagner énormément de place à l'intérieur et d'avoir une coque lisse au lieu d'être couturée de membrures comme une chenille. Je sais bien que toutes ces petites alvéoles étaient bien commodes pour mettre les valises, mais il est probable qu'on utilisera beaucoup mieux la place quand elle sera bien dégagée. Cette idée des couples extérieurs n'est pas nouvelle, mais sa réalisation n'a été possible que le jour où l'on a pu accorder une confiance totale à la soudure. En effet, le couple intérieur est comprimé par la coque et sa tenue sur celle-ci n'a pour effet que d'éviter le glissement. Au contraire, la coque tend à s'arracher du couple extérieur sous l'effet de la pression, et elle doit véritablement faire corps avec celui-ci. La coque elle-même est évidemment assemblée par soudure. Rappelons que c'est la soudure des coques épaisses, qui date de 1938, qui a permis d'envisager les grandes immersions. L'immersion qu'atteindra le Q.231 sera très forte. Ici encore, on attend les essais pour en révéler le chiffre et les jeunes se gausseront de nous quand nous leur parlerons du temps où l'on mettait aux postes de combat pour aller à 60 mètres. Rappelons l'intérêt primordial de ces performances : un sous-marin qui évolue rapidement à grande immersion ne peut être atteint que par un coup de hasard car toute grenade projetée sur sa position supposée ne l'y trouve plus quand elle y parvient après sa descente dans l'eau. L'armement du Q.231 sera constitué par des tubes lance-torpilles fixes. Nous abandonnons les tubes orientables que les marines étrangères nous ont enviés pendant vingt ans, car leur raison d'être a disparu. La technique d'emploi de la gyro déviation, c'est-à-dire du lancement des torpilles en trajectoires courbées, est vieille de 50 ans, mais elle n'est véritablement au point que depuis cette guerre et son emploi rend le tube orientable inutile. Comme celui-ci constitue un point faible dans la coque et une assez grande complication mécanique, il n'y

Cols Bleus n° 256 21 mars 1952 (suite)

avait qu'à le supprimer. C'est ce que l'on fit. Requiescat. Nous garderons quand-même un souvenir ému pour ce vieux compagnon. Le Q 231 n'aura pas d'autre arme que les torpilles. Pas de D.C.A. puisqu'il ne quitte pas la plongée. Les questions d'habitabilité ont été particulièrement étudiées. Il est indispensable d'assurer le maximum de confort à des gens condamnés à passer vingt ou trente jours sous l'eau. L'air sera conditionné, faute de quoi les malheureux marins auraient sûrement des champignons entre les doigts de pieds. N'oublions pas de dire un mot des dispositifs de sauvetage. Les sous-marinières ne s'en sont jamais bien inquiétés, mais la sollicitude du public à ce sujet les touche beaucoup. Il est prévu deux sas de sauvetage et des scaphandres Cousteau pour l'équipage. On a adopté pour le Q 231 un mode de construction par tronçons qui permettra de gagner du temps. Les tronçons de 100 tonnes sont construits séparément sur le terreplein de Chantereyne et amenés ensuite sur la cale par une grue géante qui les manipule comme des jouets. Notre photo représente la construction d'un tronçon. « Quand verrons-nous cette jeune flotte quitter les cales ? Nous espérons voir le premier dragueur à la mer en novembre 1952 suivi par ses confrères à la cadence d'un par mois en moyenne. Pour les sous-marins ce sera plus long. Il faudra attendre l'année prochaine pour voir lancer le premier. Comptez sur nous, chers lecteurs pour vous tenir fidèlement au courant des progrès de ces enfants chéris

LV F

HOMMAGE à ceux du " Surcouf "

C'est une commémoration particulièrement émouvante qui a eu lieu à Cherbourg, le dimanche 24 février, marquant l'anniversaire de la douloureuse disparition de notre grand submersible Surcouf. La cérémonie, qui s'est déroulée au large de la digue, fut tout empreinte de recueillement et pieusement consacrée au souvenir de tous les marins disparus en mer. Nous avons relevé au passage les participations des Amicales d'anciens cols bleus de Mézidon, de Flers, de Caen, de La Ferté-Macé, de l'Association des officiers-marinières représentée par MM. Quémérais, vice-président, et Blaizot, secrétaire général, M. Fias, président de l'Amicale des sous-marinières. MM. Poulain et Jouanne, président et vice-président de l'Amicale des anciens cols bleus, M. Verdier, président des médaillés militaires. Toutes ces présences donnent sa signification à la belle devise d'unité des anciens marins : « Unis comme à bord ». Ayant pris place à bord du remorqueur mis gracieusement à notre disposition par les autorités maritimes, les délégations se sont rendues en haute mer et en un geste à la fois simple et émouvant, une gerbe de fleurs fut envoyée sur les flots cependant que retentissaient les coups de sifflets traditionnels et que l'assistance entière se découvrait, figée dans un garde-à-vous impeccable. Le navire ayant regagné le passe de l'Ouest, accostait à 11 h. 30 à la jetée où les groupements, dans une même et touchante solidarité, se rassemblaient autour du monument du Surcouf. Une gerbe fut déposée et, après une allocution de M. Picard, délégué régional de la F.A.M.M.A.C., une minute de silence fut observée. Manifestation noble et grandiose quoique volontairement dépouillée de tout appareil ; humble et magnifique hommage de ceux qui restent à ceux qui ne sont plus.

Cols Bleus n° 259 09 mai 1952

ANCIENS DES SOUS- MARINS

Section de Cherbourg.

Les anciens sous-marinières, au cours d'une récente réunion, décidèrent de constituer une section. La séance était présidée par M. Picard, délégué régional de la F.A.M.M.A.C. Après la lecture des statuts et un exposé des buts poursuivis, on parla d'entraide dont l'Amicale fait un de ses objectifs primordiaux. M. Poulain, président des Cols Bleus, assistait à cette réunion, à l'issue de laquelle fut constitué le bureau local, dont le président devient M. Plas.

Cols Bleus n° 259 09 mai 1952 (suite)

Section de Boulogne.

Le délégué provisoire des sous-marinières, section Boulogne, Le Portel, Wimereux et les environs, communique : la réunion mensuelle aura lieu le premier samedi de chaque mois, au 2, rue de la Lampe, à partir de 18 h. 15, au lieu du premier vendredi, comme il avait été annoncé précédemment. A tous les sous-marinières de venir.

Section des Bouches-du-Rhône.

Une émouvante cérémonie, présidée par le président général Coûtant, réunit les membres des Anciens des sous-marins, à Marseille, le 28 avril. Le remorqueur du port, le « Gustave Guérard », ayant pris à son bord le président général Coûtant, reçu par le président départemental Turevilliers, après un retentissant « Garde à vous », vint stopper devant le monument des disparus en mer. Après l'allocution du président départemental, l'aumônier de la Marine jeta à la mer une couronne de fleurs et le président général prononça à son tour quelques mots. Dans la soirée eut lieu, dans les salons de l'Hôtel de la Marine, un grand ba, suivi d'une tombol, dont les nombreux lots avaient été offerts par les commerçants de Marseille.

Cols Bleus n° 260 23 mai 1952

ANCIENS DES SOUS- MARINS

Messieurs les officiers, officiers marinières et anciens marins du personnel navigant de l'Amicale des sous-marins, sont invités à se rendre, le dimanche 25 mai 1952, à 9h30 précises, au « Royal Villiers », 4, place de la Porte Champerret, Paris (17e) (métro: Porte Champerret), pour l'inauguration du siège de la permanence du bureau central de leur Amicale et pour informations importantes de leur Président général. La réunion sera close à 12 h 30.

On nous signale que lors de la cérémonie qui s'est déroulée à Marseille le 28 avril, M. Taravilliers, président départemental, avait tenu à souligner le dévouement inlassable du secrétaire général, M. Kingler, qui a largement contribué au succès de cette fête qu'il avait organisée.

Cols Bleus n° 263 04 juillet 1952

ANCIENS DES SOUS- MARINS

Dimanche 6 juillet de 9h30 à 12 heures, réunion du bureau central à la permanence « Royal Villiers », 4, place de la porte Champerret (métro Champerret).

Lundi 7 juillet à 18h30, l'amicale ranimera la flamme à l'Arc-de-Triomphe. Le point de ralliement sera fixé dimanche matin.

Le dimanche 13 juillet à 10 heures précises, grand messe en l'église Saint Louis des Invalides, en présence des autorités militaires et civiles de la Marine. Cette messe sera dite en mémoire des officiers, officiers marinières et équipages disparus en service commandé ou missions. Cette date coïncide avec la disparition du sous-marin « Prométhée », à peu de jours près.

MM. les officiers, officiers-marinières, quartiers-maîtres et marins, membres de l'Amicale des anciens des sous-marins sont instamment priés d'assister à ces trois réunions. Pendant la période des vacances, M. Marchis, secrétaire général de l'association, se tiendra à la disposition des membres le mercredi à partir de 20 heures en son domicile, 27, rue Clauzel, Paris (9e). La première réunion de rentrée aura lieu le 20 septembre 1952 à la permanence le « Royal Villiers ».

Cols Bleus n° 267 05 septembre 1952**ANCIENS DES SOUS- MARINS**

Le 4 octobre, à 20h45, dans la salle des fêtes du Cercle militaire de Paris, place Saint-Augustin, l'Association générale des Anciens des Sous-Marins donnera un concert et un bal de nuit. Cette soirée est donnée au profit des Œuvres de l'orphelinat de la Marine de Rochefort et de la Caisse de secours de l'Association des Anciens des Sous-Marins. La reine des Anciens des Sous-marins sera élue au cours de la soirée qui constitue la première fête donnée à Paris par les anciens sous-marinières, sous le patronage de M. le vice-amiral Lacaze, membre de l'Institut, ancien ministre de la Marine, de MM. les capitaines de vaisseau de Fourcault, président de la F.A.M.M.A.C, et L'Herminier, commandant du Casabianca. Président d'honneur : vice-amiral Reboul-Hector Berlioz .

Cols Bleus n° 268 23 septembre 1952**ANCIENS DES SOUS- MARINS**

L'association des Anciens des Sous-Marins rappelle qu'elle donne sa première grande fête de nuit, le 4 octobre 1952, à 20 h. 45, au Cercle militaire, place Saint Augustin, à Paris. Un concert précédera le bal de nuit et son programme comporte entre autres morceaux : « la Fête à bord avec la bordée de quart », de l'U.M.G.P, lauréats de l'émission des « Variétés », de la Radio; les « Ecoliers de Bondy » se feront entendre dans leur répertoire varié, ainsi que les « sœurs Regel's » et le bal sera animé par deux phalanges : l' Express Jazz » et le « Grand orchestre de l' U.M.G.P ».

Il s'agit là de s'amuser en faisant une bonne œuvre. Les anciens sous-marinières vous invitent.

Les cartes d'entrée sont en vente :

- ◇ au siège social de l'association, journal Cols bleus, 10, rue Vivienne, Paris-20 ;
- ◇ à la permanence Royal-Villiers, 4, pl. de la Porte-Champerret, Paris-17e ;
- ◇ Au ministère de la Marine (Q.G.), 2, rue Royale, Paris-8e ;
- ◇ Au Cercle militaire, place Saint-Augustin ;
- ◇ A la Caserné de la Pépinière, 15, rue Laborde, Paris-8e,
- ◇ et auprès de MM. les Administrateurs de l'association.

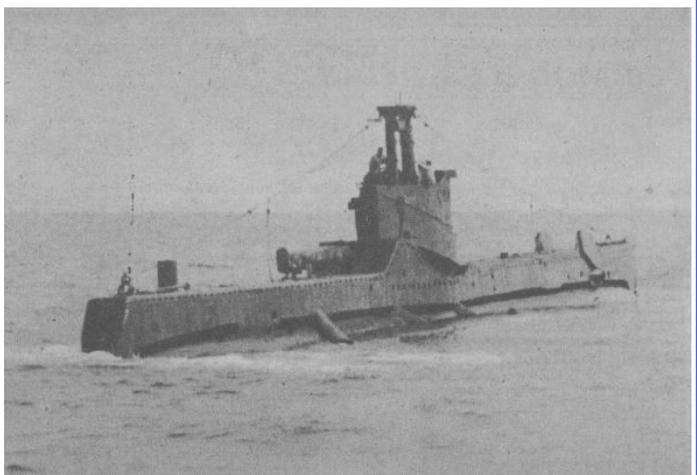
Cols Bleus n° 269 04 octobre 1952**Perte de la Sibylle**

Deux catastrophes maritimes survenues à quarante-huit heures sur l'intervalle ont de nouveau endeuillé la marine nationale et la France. Un avion « Privateer » de l'Aéronavale s'est écrasé à Saïgon le 22 septembre, faisant quatorze victimes, et le 24 septembre, le sous-marin « Sibylle », ex-submersible britannique passé sous pavillon français en juillet dernier, disparaissait en Méditerranée au cours d'un exercice, entraînant quarante-huit officiers et marins dans la mort. La perte du « Privateer » a été provoquée par un de ces concours de circonstances imprévisibles et qui sont dus souvent aux mauvaises conditions climatiques. L'émotion provoquée par sa chute n'est pas plus calmée que celle suscitée par la disparition de la « Sibylle », dont on ne connaîtra sans doute jamais la cause exacte. Le mercredi 24 septembre, dans l'après-midi, le Secrétariat d'Etat à la Marine signalait à la Presse et à la Radio que le sort du sous-marin « Sibylle » en exercices sur les côtes de Provence donnait de graves inquiétudes. Au cours d'un exercice avec des bâtiments du groupe d'action anti-sous-marine, le sous-marin, qui avait été

Cols Bleus n° 263 04 juillet 1952 (suite)

suivi à l'écoute par un escorteur jusqu'à 8 heures 2 minutes ne fit pas surface à l'issue de l'exercice comme prévu. Toutes les recherches étaient immédiatement entreprises avec tous les moyens disponibles. Une large tache de gas-oil était décelée vers 14 heures, le croiseur « Gloire » et le ravitailleur de sous-marins « Gustave-Zédé » remontaient les contours de la tache et, vers 16 heures, en repéraient l'origine par l'affleurement d'une succession de grosses bulles de gas-oil dont la persistance a été constatée au même endroit tout au cours des journées du jeudi et du vendredi. Les sondages faits autour de ce point montraient une profondeur uniforme de 700 mètres, ce qui interdisait tout espoir. C'est après la constatation faite le mercredi à 16 heures, que les premières indications d'une grave inquiétude ont été données. Après les constatations faites le jeudi, au début de la matinée, les dispositions ont été prises pour prévenir les familles, et la nouvelle de la perte définitive n'a été diffusée qu'ensuite. Il faut d'ailleurs noter qu'en raison des manœuvres, une pareille accumulation de moyens de recherche s'est rarement trouvée réunie aussi rapidement. Six heures après le dernier contact avec le sous-marin, les taches de gas-oil étaient repérées et leur point d'émergence localisé. En outre, ce point d'émergence correspond à celui où a été retrouvée la bouée de sécurité de la « Sibylle », et également à celui où le contact Asdic du sous-marin a été perdu par l'escorteur. En définitive, aucun doute et aucun espoir ne pouvaient dès lors malheureusement subsister. Au cours de son activité antérieure, la « Sibylle » n'avait rendu compte d'aucun incident pouvant, à quelque degré que ce fut, donner des doutes sur sa sécurité. La « Sibylle » était commandée par le lieutenant de vaisseau Curot, avec qui disparaissaient quatre officiers, onze officiers-marinières, et trente-deux quartiers-maîtres et marins. .

Au cours d'une cérémonie strictement maritime, M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat à la Marine, accompagné du vice-amiral d'escadre, Nomy, chef de l'Etat-Major général, s'est rendu le vendredi 28 septembre sur les lieux mêmes de l'accident de la « Sibylle », où les honneurs ont été rendus par la « Gloire », le groupe des Croiseurs et le groupe d'action anti-sous-marine. Les bâtiments ont défilé au-dessus du point de disparition de la « Sibylle », et une minute de silence a été observée par tous les équipages et états-majors rassemblés. Samedi, une émouvante cérémonie se déroula à la cathédrale de Toulon en présence de M. Jacques Gavini et d'une foule immense débordant le cadre trop exigü de l'église. Les autorités civiles et militaires, des marins, des soldats, des délégations d'anciens combattants assistèrent, tous étreints d'une profonde émotion, à l'office. On sait que, lors de la perte d'un bâtiment de guerre et selon l'article 65 du règlement de la marine, une commission d'enquête entre automatiquement en fonction. En raison de l'importance de la catastrophe de la « Sibylle », M. Jacques Gavini a chargé, dès son retour à Paris, le vice-amiral Ortoli de suivre les travaux de cette commission.



Cols Bleus n° 269 04 octobre 1952 (suite)

Les deux sinistres du « Privateer » et de la « Sibylle » ont provoqué, de la part des marines alliées, un courant spontané de douloureuse sympathie : messages et lettres arrivèrent de toutes parts, témoignant des liens qui unissent les peuples devant les catastrophes maritimes.

Une fois de plus on a vu se manifester aussi la solidarité des gens de mer et dès que fut connue l'inquiétude de notre marine sur le sort du sous-marin « Sibylle », les marines alliées équipées de moyens de sauvetage spéciaux offrirent de joindre leurs efforts aux nôtres. Les amirautés américaine, anglaise, italienne ont immédiatement proposé le concours de leurs dispositifs perfectionnés et de leurs équipages. Les circonstances rapides du drame, la profondeur des fonds où s'est écrasée la « Sibylle » n'ont malheureusement pas permis de profiter de ces offres généreuses.

LES VICTIMES

Voici la liste si longue des infortunés marins décédés au cours de ces deux catastrophes :

Pour le « PRIVATEER » de L'Aéronavale des Forces Maritimes d'Extrême-Orient :

Passagers : C.C. VENOT ; I. M. SOURET ; I.-M. pal ENAULT ; off. pal équip. ELLEN-BERGER.

Equipage : C. C. AUDIBERT (P.M.), commandant ; E.V. LAS-SALLE ; Mtre mécanicien DUPONT Mtre ROUSSE ; S/M COCHE ; S/M DEVERCHES ; S/M FAGET ; S/M BLIN ; S/M DEPREUX.

Un blessé grave : S/M THEDENAT.

Pour le sous-marin « SIBYLLE » :

Officiers : L.V. Gustave CUROT, commandant ; L.V. Xavier GOERE ; I.M.I. Jean BILLIAUX ; E.V1. Jean BEUDET ; E.V1. Paul PICQ.

Officiers Mariniers : MERDRIGNAC Georges, Mtre mécanicien ; LE GALL Hubert, Mtre torpilleur ; LE MINOU Louis, Mtre mécanicien ; LE BORGNE François, Mtre mécanicien ; BERTRAND Eugène, S/M électricien ; PONDAVEN Jean, S/M radio ; CHUBILEAU Jean, S/M détecteur ; VERROLE Pierre, S/M mécanicien ; BENEDET Edouard, S/M mécanicien ; LE DUC Lucien, S/M mécanicien ; SCHMITT Gérard, S/M électricien.

Quartiers-maitres et matelots : ROYE Jean, Q/M torpilleur ; RICHARD René, Q/M électricien ; RADOMSKI G., Q/M torpilleur ; BRAT Claude, Q/M torpilleur ; DANZE Claude, Q/M radio ; HIVERT Claude, Q/M mécanicien ; CADET Christian, Q/M timonier ; PHELEP Georges, Q/M mécanicien ; LE SONN André, Q/M mécanicien ; MARECHALLE Michel, Q/M mécanicien ; RENAUD Gilles, Q/M maistr. mécanicien ; LAPORTE Eugène, Q/M. maistr. mécanicien ; FOUTILIS Arsène, Q/M manoeuvre ; BICHOT André, Q/M équipage ; LE GAL Yannick, Q/M radio ; BRISACH Guy, Q/M timonier ; DEFOSSE Jacques, Q/M électricien ; SENIUK Jean, matelot torpilleur ; MILQN Gilbert, matelot maitre d'hôtel ; LE GAILLARD Raymond, matelot électricien ; RIVETTA André, matelot cuisinier ; QUINIOU Jean, matelot mécanicien ; DESRUES Jean, matelot mécanicien ; LE BORGNE Pierre, matelot mécanicien ; LICHERON Claude, matelot timonier ; PERRIN Claude, matelot mécanicien ; BULTEAU Jean, matelot mécanicien ; BORDIER Jean, Q/M torpilleur ; DERRIEU Jacques, matelot mécanicien ; CALAIS Jean, Q/M mécanicien ; GIRARD Roger, matelot torpilleur ; GAILLARD Gérard, Q/M électricien.

ANCIENS DES SOUS-MARINS

Informe les membres actifs de l'Amicale que par suite de la perte du sous-marin « Sibylle », la soirée artistique, suivie de bal, qui devait avoir lieu le samedi 4 octobre 1952, à 20h45, au Cercle Militaire de Paris, est reportée au vendredi 12 décembre 1952, à 20 h. 45, dans la même salle. Les cartes déjà vendues pour la première date seront honorées pour la soirée du 12-12-1952, ou remboursées selon le désir des personnes ne pouvant être présentes à cette date.

Cols Bleus n° 269 04 octobre 1952 (suite)

Communiqué

Une souscription est ouverte par l'Association amicale des Anciens des sous-marins. Les dons sont reçus à notre compte chèques postaux 8369-34-Paris. Cette souscription est au profit des « Orphelins » des Victimes du sous-marin « La Sibylle ».

Cols Bleus n° 270 11 octobre 1952**Il y a vingt-quatre ans, le sous-marin "ONDINE" disparaissait**

Récemment construit, appartenant à la classe « Sirène », le sous-marin « Ondine » quittait le port de Cherbourg, un jour d'automne de l'année 1928, afin de gagner Toulon où il devait être affecté.



La première partie du voyage s'effectua dans les meilleures conditions possibles puis, le 3 octobre, le silence se fit, créant l'inquiétude la plus vive, quand on apprit qu'un vapeur grec avait gagné un port, afin de faire réparer son étrave, endommagée à la suite d'une collision survenue au large de Vigo, en pleine nuit et à une position qui pouvait être celle du sous-marin, au moment de l'abordage. Cette angoisse, hélas ! devait être justifiée. Abordée par le vapeur grec « Ekaterina-Coulandris », l'« Ondine » s'était engloutie, en eaux profondes, entraînant dans la mort les quarante hommes d'équipage. Comme plus tard pour le « Prométhée », perdu devant Cherbourg, en 1932, le « Phénix », en baie de Cam-Ranh en 1939, le « 2326 » devant Toulon en 1945, la « Sibylle » hier, sur les côtes de Provence, comme pour toutes les pertes de sous-marins survenues en temps de paix, la disparition de « l'Ondine » provoqua une grande émotion. Mais la marine française ne fut pas la seule à être ainsi frappée. Dans tous les pays, de semblables catastrophes ont endeuillé bien des familles.

Cols Bleus n° 271 18 octobre 1952

Quelques jours ayant la catastrophe de la « Sibylle », la première flottille de sous-marins de l'escadre anglaise de la Méditerranée quittait la rade de Villefranche. Cette première flottille est composée en partie de sous-marins du type « S », dont la « Sibylle » faisait partie. Parmi ces bâtiments, se trouvaient les « Sanguine », « Sentinel » et « Sturdy », qui représentent le type de ces bâtiments sous leur forme originale. Le « Sanguine » s'est vu supprimer son canon de 76 mm, mais, par contre, il a été doté d'un « schnorckel » rabattable, que l'on peut voir sur la photo à l'arrière du kiosque. L'autre avait aussi un schnorckel, mais avait conservé son canon, tandis que le « Sturdy » avait son canon et pas de schnorckel. Si l'on ajouta à ceux-là ceux qui ont été « profilés », comme les « Sultane » et « Saphir », récemment incorporés à la Marine Nationale, on voit que c'est un type de sous-marins sur lequel on a essayé différentes conceptions.

Le sous-marin "SANGUINE" en rade de Villefranche

(Photo R. de Renty)



Cols Bleus n° 271 18 octobre 1952 (suite)**ANCIENS DES SOUS-MARINS**

à Sartrouville - Tous les anciens sous-marinières de la région parisienne se sont réunis le dimanche 22 juin à Sartrouville pour assister à une cérémonie patriotique d'une grande portée. La section de Seine-et-Oise et les membres du réseau de résistance «Jade-Fitzroy» avaient organisé une prise d'armes qui eut lieu devant l'hôtel de ville, en présence de M. David, maire, et du conseil municipal, et sous la présidence effective du vice-amiral Reboul-Hector Berlioz, du capitaine de vaisseau L'Herminier, et de M. Green, chef du réseau « Jade ». Ce fut une cérémonie très émouvante qui se déroula devant une affluence considérable, la population de Sartrouville ayant tenu à manifester son enthousiasme. Après la remise du drapeau à la section de Seine-et-Oise, des décorations furent remises à des héros de la Résistance et à leurs familles par le commandant L'Herminier. Le commandant du Casablanca épinglea la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de M. Messenger, ancien sous-marinière et glorieux résistant ayant subi les douleurs de la déportation. La croix de guerre fut remise à MM. Gardanès, conseiller municipal, ancien adjoint au maire ; Gibergy, créateur des « bataillons de la mort », Aubry de Montesson, Peters et Jollain, et la croix de guerre ainsi que la médaille de la Résistance à Mmes Bauller, Ducros, Masson, Jollivet, Varias et Rousselot, veuves de déportés. Une messe fut ensuite célébrée en l'église de Sartrouville à la mémoire des déportés morts pour la France.

Un déjeuner réunit ensuite toutes les personnalités présentes. A l'issue de ce repas, des paroles émouvantes furent prononcées tour à tour par le commandant L'Herminier, par M. Belanger, par l'amiral Reboul-Hector Berlioz, par M. Beckers, président des sous-marinières de Seine-et-Oise, ainsi que par M. Gardanès, représentant le maire de Sartrouville.

Cols Bleus n° 272 22 octobre 1952**Voici le premier rapport de la commission d'enquête sur la perte de la « Sibylle »**

Dès son retour de Toulon à la suite de la disparition du sous-marin Sibylle, M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat, à la Marine, avait désigné le Vice-amiral Ortoli, inspecteur général des Forces Maritimes et Aéronavales comme Président de la Commission d'Enquête qui comprenait en outre : Le Contre-Amiral Querville (membre) ; le Contre-Amiral Robin (membre) ; le Capitaine de Vaisseau Sacaze (secrétaire).

En attendant les conclusions des investigations en cours, la Commission d'Enquête a d'ores et déjà remis au ministre un compte rendu provisoire de ses travaux lesquels comportèrent notamment son appareillage et sa plongée le 7 octobre, à bord de la Sirène, sous-marin du même type que la Sibylle. La disparition de la Sibylle et l'absence de manifestations extérieures à l'instant de cette disparition rendent nécessaires des investigations variées, prolongées, dont les résultats seront entièrement analysés et interprétés dans les plus courts délais possibles. La perte de la Sibylle ne peut être attribuée qu'à trois causes : Défectuosité du matériel. Erreur du personnel. Evénement extraordinaire ou imprévisible.

La détermination de ces causes ne peut être que conjecturale : le rôle de la Commission d'Enquête a été d'examiner les données de la question, d'imaginer les différentes hypothèses possibles, d'évaluer le degré de probabilité de ces hypothèses. Les données du problème sont : les circonstances de l'exercice au cours duquel a disparu la Sibylle. — la valeur du matériel. — la valeur du personnel. — l'entraînement du personnel.

Cols Bleus n° 272 22 octobre 1952 (suite)

L'analyse de ces données a conduit la Commission d'Enquête :

a) à examiner : l'ordre d'exercice. — le dossier de recette de la Sibylle en Grande-Bretagne. — la situation d'effectifs des bâtiments de ce type.

b) à entendre : les autorités dont dépendait la Sibylle. — le personnel rescapé n'ayant pas embarqué le jour de l'appareillage. — l'Attaché Naval Français en Grande-Bretagne. — le Commandant de la 1ère Escadrille de Sous-Marins. — les Commandants des Sous-Marins similaires.

c) à commencer enfin, avec le concours de techniciens, l'examen, sur documents et sur place, des matériels similaires. Ces différentes investigations seront poursuivies.

Circonstances de l'exercice au cours duquel a disparu la « Sibylle ».

Le 24 septembre 1952, la Sibylle exécutait avec le Touareg un exercice d'attaque par escorteur d'un sous-marin naviguant à une immersion de sécurité minima de 30 mètres avec changement de route de 30° toutes les dix minutes. Ayant plongé à 07h43, la Sibylle était attaquée une première fois à 07h52.

Au cours d'une deuxième attaque, le contact a été perdu à l'Asdic à 08h02 à 270 mètres de distance, un peu avant que l'escorteur n'arrivât à la verticale du sous-marin ; le contact n'a plus été retrouvé. La bouée de sécurité du sous-marin a été vue à 08h15.

L'accident a donc eu lieu entre 08h02 et 08h15. Aucune manifestation extérieure n'a été perçue (explosion, bruit de chasse).

Hypothèses éliminées

Les circonstances mêmes de l'accident permettaient donc d'éliminer de prime abord les trois hypothèses suivantes :

a) accident à la prise de plongée : le sous-marin ayant été suivi par le Timbreg pendant vingt minutes après sa prise de plongée.

b) explosion interne : elle n'eût pu échapper à l'écoute du Touareg et du sous-marin Laubie en plongée dans un secteur voisin.

c) collision : elle n'eût évidemment pas échappé non plus au Touareg

Hypothèse à envisager.

L'accident, s'est produit à un moment voisin de celui où le Touareg passait au-dessus du sous-marin ainsi limité dans ses possibilités de réaction immédiate. La réaction immédiate et la plus efficace d'un commandant de sous-marin en difficulté est de provoquer le retour brutal en surface par une chasse d'air à haute pression dans les ballasts. S'il ne peut songer immédiatement à cette manœuvre à cause du risque de collision avec le bâtiment de surface qu'il a au-dessus de lui, il doit essayer de rétablir la situation en se maintenant momentanément en plongée. Les moyens dont il dispose alors sont, beaucoup moins puissants :

La Commission retient donc particulièrement l'hypothèse qu'un changement d'assiette et d'immersion s'est produit à un moment où le Touareg était à proximité immédiate de la Sibylle, et que, bridé dans ses réactions, le sous-marin a été amené à une immersion dangereuse.

La perturbation dans la tenue de plongée qui, initialement, a pu ne pas être très importante, peut être provoquée par des causes multiples qui font particulièrement l'objet des études en cours.

Valeur du matériel.

D'une manière générale, le matériel des sous-marins type S peut être considéré comme excellent. Sa valeur est consacrée par des services de guerre éclatants et par le grand nombre de sous-marins de ce type en service. Il jouit d'une haute réputation chez les Britanniques et est très apprécié des commandants de la Royal Navy. Les quatre sous-marins de ce type prêtés à la France ont reçu, avant livraison, la garantie de l'Amirauté Britannique qui a fait procéder, sous son propre contrôle, aux essais réglementaires dans la Marine britannique. Aucune modification importante n'a été effectuée à l'occasion du prêt de

Cols Bleus n° 272 22 octobre 1952 (suite)

la Sibylle à la France, à l'exception de l'installation du Schnorchel. Ce dernier n'était pas en fonction lors de la sortie où disparut le bâtiment.

Valeur du personnel.

Le Commandant et l'Ingénieur Mécanicien du bord étaient parmi les Officiers les plus qualifiés pour occuper les fonctions les plus qualifiées pour occuper les fonctions qui leur avaient été confiées.

Sortis premiers l'un et l'autre, de l'Ecole des Armes Sous-Marines, ils s'étaient en outre spécialisés dans l'étude des sous-marins « S ».

Le Lieutenant de Vaisseau Curot avait commencé, en 1944, comme jeune Enseigne de Vaisseau sa carrière de Sous-mariner et avait embarqué sur le Narval, puis sur le Rubis. Après son séjour à l'Ecole des Armes Sous-Marines et sa promotion au grade de Lieutenant de Vaisseau le 26 décembre 1947, il embarque comme Officier en Second sur la Créole. Il devait quitter ce sous-marin en avril 1951, car ses qualités d'Officier et de Sous-Mariner l'avaient fait désigner pour aller suivre en Angleterre les réparations du Sportsman dont il devait prendre le commandement le 8 juillet dernier après son transfert sous pavillon français sous le nom de Sibylle. L'Ingénieur-Mécanicien de 1ère classe Billiaux, sorti 1er sur 21 du cours des Officiers de réserve en 1944, embarque sur la Créole en 1948, et suit, comme chef du service Machines, la transformation et les essais de ce bâtiment (installation Schnorchel).

Sa connaissance particulière du sous-marin et des installations récentes, sa compétence en moteurs diesels, le font choisir en avril 1951 pour suivre le réarmement des quatre sous-marins type S prêtés par la Grande-Bretagne [Sirène, Sultane, Saphir, Sibylle). Embarque en novembre 1951 sur la Sirène qu'il accompagne en France au début de 1952. Retourne en Grande-Bretagne où il continue l'armement de la Sultane et du Saphir. Embarque en 1952 sur la Sibylle avec laquelle il rentre en France, sa mission d'armement étant terminée.

Quant à la valeur d'ensemble aussi bien de l'Etat-Major et de l'équipage que du bâtiment tout entier, le Commandant lui-même avait eu l'occasion d'indiquer, quelques jours avant la catastrophe, qu'il « avait pleine confiance dans son équipage et dans la Sibylle.

Entraînement du personnel.

Le degré d'entraînement du personnel était considéré comme satisfaisant. Il a été dit et il est exact qu'au cours de la traversée d'Angleterre à Toulon une pointe a été prise au moment délicat de la prise en plongée. En raison de la proximité du fond, l'ordre « chassez partout » a été donné et exécuté. Il s'agit là, de l'avis de tous les Sous-mariners, d'un incident tout à fait banal, ne justifiant même pas, que le commandant ait à en rendre compte par écrit, la pointe prise n'ayant jamais dépassé 15°, et la situation ayant été redressée immédiatement par l'ordre qui avait été donné. L'activité de la Sibylle depuis son arrivée à Toulon se résume ainsi :

Du 26 au 30 août : Passage au bassin pour visites réglementaires à échéance normale de six mois. Les 4 et 5 septembre : Sortie d'exercices pour entraînement individuel, avec exercice d'avarie de barre et de plongée à 90 mètres n'ayant donné lieu à aucune observation. Quatre heures de plongée.

Du 9 au 13 septembre : Sortie d'exercice pour entraînement individuel. Quinze heures de plongée.

Du 17 au 19 septembre : Sortie d'exercices pour attaque simulée sur but multiple, repos sur le fond aux Salins, deux attaques réelles sur bâtiment du Centre d'entraînement. Quinze heures de plongée.

Le 23 septembre : Trois attaques simulées au cours d'un entraînement individuel. Quatre heures de plongée. L'entraînement du bâtiment avait donc été normalement conduit en vue de permettre sa participation aux exercices du Groupe d'Action anti sous-marine.

Cols Bleus n° 272 22 octobre 1952 (suite)**Reprise d'activité des sous-marins de type « S ».**

Les conclusions définitives de la Commission d'Enquête seront présentées quand seront achevées les investigations qui se poursuivent encore et qui concernent en particulier l'examen du matériel par les techniciens de l'Etat-major général, du Service Technique des Constructions et Armes Navales et par la Commission d'Etudes Pratiques des Sous-Marins.

En attendant que ces conclusions définitives puissent être formulées, la Commission a tenu à se rendre compte elle-même et sans tarder du comportement à la mer et en plongée des sous-marins type « S ».

Il était nécessaire de savoir dès que possible si ces sous-marins pouvaient ou non reprendre leur activité ; d'une manière générale, en effet, l'activité des sous-marins en temps de paix est indispensable, non seulement pour les préparer à leur rôle du temps de guerre, mais aussi pour entraîner les forces maritimes et, aéronavales à la lutte anti-sous-marine qui serait, en période d'hostilités, une tâche essentielle de notre Flotte.

La Commission a donc appareillé le 7 octobre à bord de la Sirène.

Au cours de la plongée qui fut effectuée, les manœuvres suivantes ont été exécutées : Changement d'immersion. — Lancement de bombette. — Mouvement de caisse d'assiette. — L'essai au Schnorchel.

Cette plongée a confirmé la Commission dans l'opinion que lui avaient donné ses premiers travaux, à savoir que les sous-marins type S pouvaient, dans leur état actuel, reprendre leur activité. Cette activité a été reprise, en observant les consignes minutieuses et strictes traditionnellement respectées pour limiter les risques de la navigation sous-marine en temps de paix, consignes qui ont été encore renforcées à la suite de la perte de la Sibylle..

A LA MÉMOIRE DES DISPARUS de la " SIBYLLE "

Le service religieux qui devait avoir lieu, à Paris, à la mémoire des quarante-huit officiers, officiers-mariners, quartiers-maîtres et marins qui disparurent, le 24 septembre, avec le sous-marin « Sibylle » a été célébré par Mgr Bressolles, ordinaire près la Flotte, le vendredi 24 octobre, à 11h15, en la Chapelle Saint-Louis des Invalides. L'absoute a été donnée par Son Excellence Mgr Feltin, archevêque de Paris. Le secrétaire d'Etat à la Marine fait connaître que de nombreuses personnes ont adressé à la Marine des dons destinés à secourir les familles des disparus de la « Sibylle ». M. Jacques Gavini les remercie très vivement de cette preuve de sympathie. Les dons reçus ont été remis à M. le vice-amiral d'escadre, président de l'A.D.O.S.M. (Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine) qui est chargé de les répartir entre les familles éprouvées. « Cols Bleus » fait parvenir à la même adresse les dons qui lui sont parvenus.

Cols Bleus n° 273 01 novembre 1952**A LA MÉMOIRE DES MORTS DE " LA SYBILLE "**

La Ligue Maritime et d'Outremer, qui s'était associée dans le dernier numéro de sa revue au deuil qui a frappé si douloureusement la France et sa Marine, a été fidèlement représentée par ses délégués locaux aux différentes cérémonies ou services qui ont eu lieu dans les villes où elle possède une section. A Paris, où un service solennel a été célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, la Ligue était représentée par son directeur.

Cols Bleus n° 274 08 novembre 1952**Le Capitaine de Vaisseau L'HERMINIER, Grand-Croix de la Légion d'honneur**

C'est aujourd'hui 8 novembre, au cours d'une prise d'armes dans la cour d'honneur du ministère de la Marine, que M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat à la Marine, remet au capitaine de vaisseau L'Herminier les insignes de la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur, dignité qui a été conférée à l'ancien commandant du « Casabianca » par décret du 28 octobre 1952.

**Cols Bleus n° 275 15 novembre 1952**

Au cours d'une prise d'armes le Capitaine de Vaisseau L'HERMINIER a reçu les insignes de Grand-Croix de la Légion d'honneur samedi dernier, à 10h30, une émouvante prise d'armes s'est déroulée dans la cour du ministère de la Marine. M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat à la marine, remettait les insignes de grand croix de la Légion d'honneur au capitaine de vaisseau L'Herminier, des croix de commandeur, d'officier et de chevalier, ainsi que des médailles militaires. Dès 10 heures, une compagnie de fusiliers, la musique des équipages de la Flotte, ainsi que les récipiendaires avaient pris place dans la cour, aux hautes façades sobres et grises. A 10h20, le capitaine de vaisseau L'Herminier se plaça à son tour. On connaît l'héroïque carrière de ce grand mutilé de la dernière guerre et les missions décisives qu'il accomplit en commandant le sous-marin « Casabianca ». S'étant échappé de Toulon, au moment du sabordage, il gagna Alger avec son bâtiment et son équipage volontaire. Puis, malgré les atteintes du mal qui devait lui faire perdre les deux jambes, il accomplit sans arrêt des missions sur la Corse et participa à la libération de notre grande île, dans des conditions qui, aujourd'hui, sont passées dans l'histoire. M. Jacques Gavini arrive à 10h30, accompagné de l'amiral Jourdain qui, lui aussi, remettra, au cours de cette prise d'armes, un certain nombre de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires. Les clairons sonnent, le silence se fait dans la foule privilégiée qui peut assister à cette cérémonie et, dans l'air frais de cette matinée de novembre, M Gavini s'approche du capitaine de vaisseau L'Herminier qui, debout, s'appuyant sur ses cannes, reçoit sur le côté gauche la plaque d'argent, retenue par la grande écharpe rouge, insigne de la dignité de grand croix de la Légion d'honneur. Les clairons sonnent de nouveau, maintenant le ministre remet la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au contrôleur général André, à l'ingénieur du génie maritime Bammand, au contre-amiral Le Gall, à l'ingénieur Damiani, au commissaire général de Labarrière, au capitaine de vaisseau Cirier, au capitaine de vaisseau Hutton, ex-attaché naval américain. Puis, quelques croix d'offi-

Cols Bleus n° 275 15 novembre 1952 (suite)

cier et de chevalier, ainsi que des médailles militaires sont remises par le ministre et par l'amiral Jourdain, à des combattants dont nous avons, pour la plupart, déjà publié les citations. Enfin, quelques croix à titre posthume ont été confiées aux familles de disparus de la guerre de 1939-1945 et de la guerre d'Indochine. Les représentants de ces morts glorieux, parfois de jeunes enfants, étaient étreints d'une émotion poignante. Ils garderont comme nous le souvenir de cette prise d'armes, où tant d'héroïsme au service de la France a été évoqué en une sobre cérémonie, et matérialisé par des croix dont le symbole garde une inestimable valeur. Il est 11h30. Après une émouvante « Marseillaise », les troupes défilent devant le ministre, l'amiral Jourdain, l'amiral Lacaze et les nouveaux décorés. Puis le cortège se disloque et la foule des invités s'écoule lentement.

ANCIENS DES SOUS-MARINS

L'Association générale des Anciens des Sous-Marins rappelle que sa première grande fête annuelle, qui avait été différée en raison de la perte du sous-marin « Sibylle », aura lieu le vendredi 12 décembre 1952, à 20h45, au Cercle Militaire, place Saint Augustin, et sera suivie d'un bal de nuit. Des attractions de choix, un bar excellent et des orchestres éprouvés permettront aux nombreux amis des sous-marinières de passer une bonne soirée et de danser jusqu'au matin. Retenez bien la date du 12 décembre !

Cols Bleus n° 276 22 novembre 1952**ANCIENS DES SOUS-MARINS****A ENGHEN.**

Sur invitation du président départemental Becker, de l'Association générale des Anciens des sous-marins, le président général Coûtant, le vice-président Denis, le secrétaire général Marchis, ont assisté, le 5 octobre, à la réunion de bureau de la section de Seine-et-Oise, en présence de plusieurs membres de ce département. Une minute de silence a été observée, avant l'ouverture des débats, en hommage aux camarades de la « Sibylle », puis il fut donné lecture d'un télégramme de remerciement de M. le secrétaire d'Etat à la Marine, en réponse à la lettre de condoléances envoyée par le président Becker, après la catastrophe.

On envisagea ensuite l'élection prévue pour le 28 décembre, à 9 heures 15, pour le renouvellement du bureau de Seine-et-Oise, ainsi que la réalisation d'un calendrier des cérémonies officielles et des fêtes, en concordance avec la municipalité d'Enghein. La fête de la section de Seine-et-Oise aura lieu vraisemblablement dans les premiers mois de 1953. Elle comportera l'élection d'une reine et de ses deux demoiselles d'honneur choisies parmi les membres de l'Amicale. Enfin, la collecte ouverte par l'Amicale pour les familles des disparus de la « Sibylle » a donné des résultats appréciables.

L'ÉPOPÉE DU «SURCOUF» et le commandant Blaison

L'écrivain Maurice Guierre, dont les œuvres sont connues de la plupart de nos lecteurs, fait paraître un ouvrage dont « Cols Bleus » rendra compte prochainement : l'Épopée du «Surcouf» et le « commandant Blaison ». On sait quel fut le destin de ce bâtiment sous-marin français de 3.000 tonnes, le plus grand du monde en 1939, et dont la puissance et la technique de construction faisaient l'admiration des marines étrangères. Armé par les Forces Navales Françaises Libres, il exécuta de nombreuses missions alliées dans la lutte contre l'ennemi pour finir en 1942 avec tout son équipage et son état-major dans une dramatique collision nocturne contre un bâtiment marchand américain qui l'avait abordé. Maurice Guierre a pu réunir, avec quelques privilégiés, au Cercle de la France d'outre-mer, tous

Cols Bleus n° 276 22 novembre 1952 (suite)

les commandants successifs du « Surcouf » depuis son premier armement, afin de leur présenter son livre qui, dès maintenant, peut être considéré comme un document de la plus haute importance pour l'histoire de la guerre 1939-1945 et pour l'histoire de la construction navale française d'avant la guerre. Il y avait donc, samedi dernier, à cette réunion intime, le contre-amiral de Belot qui fut le premier des commandants du valeureux sous-marin, le capitaine de vaisseau de réserve Leportier; le capitaine de vaisseau de réserve Derrien, le capitaine de frégate de réserve Le Gonic, le capitaine de frégate de réserve Martin, le vice-amiral Ortoli qui se succédèrent au commandement du « Surcouf ». Le dernier commandant, le capitaine de frégate Blaison manquait seul à cette émouvante réunion. Il dort à jamais avec son état-major et son magnifique bâtiment au sein de l'immense océan. Mme Blaison, qui garde un pieux souvenir de son mari héroïque, le représentait.

Maurice Guierre remit son livre à chacun d'eux. C'est d'abord pour eux, n'est-ce pas, qu'il a été écrit.



Les six anciens commandants du « Surcouf » sont réunis. M^{me} Blaison représente le septième et dernier, disparu avec le valeureux bâtiment.

Cols Bleus n° 278 06 décembre 1952**ANCIENS DES SOUS- MARINS**

L'Association Générale des Anciens des Sous-Marins rappelle qu'elle donnera sa Première Grande Fête Annuelle le vendredi 12 Décembre 1952, à la Salle des Fêtes du CERCLE MILITAIRE de Paris, place Saint-Augustin.

Cette fête est placée sous le haut patronage de MM. les capitaines de vaisseau de Fourcauld, président de la F.A.M.M.A.C, Jean L'Herminier, ancien commandant du célèbre sous-marin, « Casabianca », sous la présidence d'honneur du vice-amiral Reboul-Hector-Berlioz. M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat à la Marine, honorerà le bal de sa présence. Cette première manifestation des anciens des sous-marins aura, n'en doutons pas, un grand succès.

Le 12 DÉCEMBRE... BAL DES SOUS-MARINIERS

Au programmée: les sœurs Regel's, les Petits Ecoliers Chantants de Bondy, le grand orchestre de l'U.M.G.P. et l'Express-Jazz. Ces deux grands ensembles musicaux assureront également le bal de nuit qui se prolongera jusqu'à l'aube. Cette soirée, nous le rappelons, est donnée au profit des œuvres de mer de l'Orphelinat de la Marine de Rochefort et de la Caisse de Secours de l'Association générale des Anciens des Sous-marins.

Hâtez-vous de retenir vos places :

- au MINISTERE DE LA MARINE (Service Q.G.), 2, rue Royale, Paris,
- à « COLS BLEUS », 10, rue Vivienne, Paris,
- à la CASERNE DE LA PEPINIERE, 15, rue de Laborde, Paris.

Cols Bleus n° 278 06 décembre 1952**ANCIENS DES SOUS- MARINS**

Le capitaine de vaisseau Jean L'Herminier nous prie de porter à la connaissance de tous ses amis la note suivante : « Le commandant L'Herminier, infiniment ému par les témoignages de sympathie qu'il a reçus à l'occasion de son élévation à la dignité de grand-croix, ne pouvant répondre à ses innombrables amis, les remercie de tout son cœur et leur exprime sa profonde affection. »

Source :*Cols bleus*

Cols Bleus n°256
 Cols Bleus n°259
 Cols Bleus n°260
 Cols Bleus n°263
 Cols Bleus n°267
 Cols Bleus n°268
 Cols Bleus n°269
 Cols Bleus n°270
 Cols Bleus n°271
 Cols Bleus n°272
 Cols Bleus n°273
 Cols Bleus n°274
 Cols Bleus n°275
 Cols Bleus n°276
 Cols Bleus n°278



Bulletin « PLONGEE »
 Directeur de la publication :
 Chargé de publication :
 Comité de rédaction :

Dominique SALLES
Patrick DELEURY
Patrick DELEURY

Contact : agasm.fr@gmail.com

Le bulletin « Plongée » est une publication de l'association AGASM à usage et diffusion internes.

Crédits photographiques : Agasm , Cols Bleus , (Droits réservés)

Venez nous rejoindre sur :

www.agasm.fr et <https://www.facebook.com/agasmofficiel/>